

Annexe - Tableau comparatif des procédures nationales de sélection des candidats au poste de juge à la CEDH*

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
Albanie 2018 (lien)	Non. La commission <i>ad hoc</i> a été instituée sur ordonnance du Secrétaire Général du Conseil des Ministres.	Oui. Diffusé au moyen d'une publication sur le site internet officiel du cabinet du Premier ministre, sur les sites internet institutionnels destinés aux professionnels du droit, ainsi que dans les médias.	Un mois, prolongé d'un mois supplémentaire.	La commission <i>ad hoc</i> était composée du directeur général du service des affaires réglementaires et conformité du cabinet du Premier ministre d'Albanie (président) ; d'un ancien doyen de la faculté de droit de l'Université de Tirana, également pénaliste ; d'un adjoint au doyen de la faculté de droit ; de la secrétaire général adjointe du Conseil des ministres ; et du directeur de la direction du droit européen et international du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Trois des cinq membres de la commission étaient issus des structures gouvernementales.	-	Trois des sept questions posées lors de l'entretien ont été formulées dans l'une des langues officielles du Conseil de l'Europe.	
Andorre 2025 (lien)	Aucune information. Le Conseil des ministres d'Andorre a approuvé l'appel à candidatures, ce qui a ouvert la procédure.	Oui. L'appel à candidatures a été publié au Journal officiel.	Dix-sept jours Trente-huit jours (premier appel)	La commission de sélection était composée : du président de la Cour constitutionnelle (président) ; d'une juriste française, experte en droits de l'homme et professeure à l'Université de Strasbourg ; d'un expert en droit constitutionnel et membre de la Commission de Venise ; de la cheffe du service des relations et de la coopération juridique internationale du ministère de la Justice et de l'Intérieur, qui est	Conseil des Ministres	Oui	Le délai de candidature particulièrement court peut s'expliquer par le fait que quatre appels à candidatures avaient déjà été lancés auparavant, mais que la liste qui en était issue a été rejetée. Il s'agissait d'une seconde

*Ce tableau est établi sur la base des informations fournies par les gouvernements concernés lors de la soumission des listes des candidat·es à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
				également agente du gouvernement auprès de la Cour européenne des droits de l'homme ; d'un membre du Cabinet juridique du gouvernement ; et du directeur des affaires multilatérales et de la coopération du ministère des Affaires étrangères. Parmi les six membres, trois d'entre eux, dont le président, qui dispose d'une voix prépondérante en cas d'égalité, exercent leurs fonctions professionnelles en dehors des structures gouvernementales.			procédure engagée à la suite de ce rejet. Les candidats doivent être de nationalité andorrane.
Arménie 2024 (lien)	Article 7, paragraphe 16.1, de la loi de la République d'Arménie « relative à la structure et aux activités du gouvernement »	La commission publie l'annonce dans les médias, ainsi que sur les sites internet des plateformes officielles de notifications publiques de la République d'Arménie, du gouvernement, du représentant pour les affaires juridiques internationales et de l'autorité judiciaire de la République d'Arménie. L'annonce peut également être	Vingt jours ouvrés.	La commission de sélection des candidats était composée du président de la Cour constitutionnelle, d'un membre du Conseil supérieur de la magistrature, d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, du ministre de la Justice, du président de la commission permanente de la protection des droits humains et des affaires publiques de l'Assemblée nationale, de la présidente de la Cour de cassation, de la procureure générale, de la Défenseuse des droits humains, du représentant du Président de la République d'Arménie, du président de la Chambre des avocats et du président de l'organisation non gouvernementale « Helsinki	La liste établie par la commission doit être approuvée par le Premier ministre de la République d'Arménie.	Oui. Évaluation écrite et orale.	Les candidats doivent être de nationalité arménienne depuis au moins dix ans. Les personnes possédant une double nationalité sont exclues. Des représentants des médias et des organisations non gouvernementales peuvent assister à la phase des entretiens avec les candidats.

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
		publiée sur les sites internet officiels du ministère de la Justice, du Défenseur des droits de l'homme, du Parquet général, du Barreau, ainsi que des établissements d'enseignement supérieur ; elle peut en outre être transmise officiellement aux chefs d'organes d'autres institutions.		Citizens Assembly – Vanadzor Office ». Le cabinet du Premier ministre de la République d'Arménie fournit un appui juridique et organisationnel aux travaux de la commission. Trois des onze membres de la commission sont issus de structures gouvernementales ou présidentielles.			
Autriche 2024 (lien ; lien)	Aucune information. La procédure a été ouverte par décision du gouvernement fédéral d'Autriche.	Oui. L'appel a été publié sur la plateforme électronique officielle d'annonces et d'information du gouvernement. Il a également été publié dans les éditions imprimées et en ligne de deux quotidiens autrichiens. Les facultés de droit de l'ensemble des universités	Quatre semaines	Le chancelier fédéral, le vice-chancelier, le ministre fédéral des Affaires européennes et internationales et la ministre fédérale de la Justice ont chacun désigné un membre de la commission de sélection. Ont été désignés : le chef du bureau du droit international au ministère fédéral des Affaires européennes et internationales, un professeur de l'Université des ressources naturelles et des sciences de la vie de Vienne, le directeur du service constitutionnel de la Chancellerie fédérale et un membre de la Cour	Le gouvernement fédéral.	Oui, lors des entretiens.	

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
		autrichiennes ont également assuré la diffusion de l'appel.		constitutionnelle. Deux des quatre membres de la commission sont issus des structures gouvernementales.			
Azerbaïdjan 2016 (lien)	Non spécifié	Oui. L'appel à candidatures a été publié dans une revue juridique quotidienne indépendante et mis en ligne sur les sites internet du Conseil judiciaire et juridique ainsi que du ministère de la Justice.	Vingt jours	Le Conseil judiciaire et juridique, organe indépendant de gouvernance autonome de la magistrature.	Gouvernement.	Intégrée à l'évaluation des candidats.	
Belgique 2021 (lien)	Non spécifié	Non spécifié	Non spécifié	L'organe de sélection était composé du Procureur général près la Cour de cassation, du premier président du Conseil d'État, de la présidente du Conseil supérieur de la justice, de la présidente du Sénat, de la présidente de la Chambre des représentants, de l'Agente du gouvernement auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, ainsi que du président de la Cour constitutionnelle (président). Un seul des sept membres est issu de la structure gouvernementale.	Jury/ Gouvernement	Oui	

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
Bosnie-Herzégovine 2012 (lien)	Décision relative aux procédures de nomination et de désignation des représentants de la Bosnie-Herzégovine auprès des organisations et institutions internationales (<i>Journal officiel</i> de la Bosnie-Herzégovine n° 66/08).	Appel public publié dans trois quotidiens nationaux de premier plan.	Non spécifié	-	Présidence de la Bosnie-Herzégovine.	Explicitement mentionnée dans l'appel à candidatures.	
Bulgarie 2024 (lien)	Le ministère de la Justice publie un arrêté concernant les critères et la procédure de sélection, après des consultations publiques.	Publié sur les sites du ministère de la Justice, du Conseil supérieur de la magistrature, de la Cour suprême de cassation, de la Cour administrative suprême, de l'Institut national de la justice, du Conseil supérieur des barreaux, de l'Union des juristes bulgares, ainsi que dans un quotidien national.	Un mois et neuf jours pour le dépôt des candidatures.	La commission de sélection était composée d'un professeur de droit pénal à la faculté de droit de l'Université de Sofia (président), d'une juge à la chambre civile de la Cour suprême de cassation, d'une juge de la troisième section de la Cour administrative suprême, d'un professeur associé au département de théorie et d'histoire de l'État et du droit (Université de Sofia), du directeur de la direction des droits de l'homme au ministère des Affaires étrangères, d'un membre du Conseil supérieur des barreaux, du président du conseil d'administration de la Fondation « Bulgarian Lawyers for Human Rights », d'un	Conseil des Ministres.	Épreuve écrite et entretien public, conduits dans les deux langues officielles.	Des magistrats de haut rang, des représentants de l'institution de l'Ombudsman, des juges de la Cour constitutionnelle, des universitaires, des ONG, des représentants des médias et d'autres parties prenantes ont été invités à assister aux entretiens et ont pu poser des questions.

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
				enseignant en philologie anglaise et d'un enseignant en philologie française à la faculté de philologie classique et néophilologie (Université de Sofia). Une liste de suppléants est également prévue. Un seul des neuf membres relève de la structure gouvernementale.			
Croatie 2021 (lien)	Oui. Il existait déjà la « Décision du gouvernement de la République de Croatie relative à la constitution d'une commission de sélection des candidats de la République de Croatie au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme » (Journal officiel n° 139/09, 95/2010 et 119/2011).	Oui. Publié au Journal officiel, dans deux quotidiens nationaux, ainsi que sur le site internet du ministère de la Justice et de l'Administration. L'avis d'appel à candidature a été soumis aux tribunaux, aux bureaux du ministère public, aux facultés de droit, à la Chambre des notaires et au barreau croate.	30 jours	La commission de sélection des candidats est composée d'un représentant de la Commission des questions judiciaires du Parlement croate (président), d'une juge de la Cour constitutionnelle, d'un juge de la Cour suprême, d'une professeure représentant les facultés de droit, ainsi que du ministre adjoint de la Justice et de l'Administration. Un seul des cinq membres relève de la structure gouvernementale.	Gouvernement	Après les entretiens par des enseignants d'anglais et de français.	
Chypre 2025 (lien)	Oui : procédure établie par décision du Conseil des ministres en 2015, telle que	Oui. Diffusion par les canaux officiels (Journal officiel) et dans la presse quotidienne, ainsi	Plus de deux mois.	L'organe de sélection est composé du ministre des Affaires étrangères (président), du Procureur général de la République, du président de la Cour constitutionnelle suprême,	Président de Chypre	Oui, effectuée sur la base de certificats et lors des entretiens.	Le président sélectionne trois candidats parmi ceux qui sont proposés par l'organe de

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
	modifiée en 2023.	que sur les sites internet des ministères, des juridictions, du service juridique et d'autres instances pertinentes.		du ministre de la Justice et de l'Ordre public, du Commissaire à l'administration et aux droits de l'homme (médiateur), du président de l'association du barreau, ainsi que de deux universitaires, l'un de l'Université de Chypre (professeur de droit, vice-recteur) et l'autre de l'Université de Central Lancashire à Chypre (professeur associé de droit). Trois membres sur huit relèvent de la structure gouvernementale.			sélection. Dans cette procédure, le président ne s'est pas écarté de l'ordre de classement présenté par l'organe de sélection.
Tchéquie 2021 (lien)	Oui. Il existe des règles qui encadrent la sélection des candidats au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme ; elles figurent en annexe à une résolution du gouvernement.	Oui. Publié sur le site internet du ministère de la Justice ; une notification est adressée aux juridictions, aux parquets, aux organisations professionnelles juridiques ainsi qu'aux doyens des facultés de droit des universités publiques du pays.	Deux mois et neuf jours.	La commission de sélection est composée du ministre de la Justice ou de son vice-ministre délégué (président), du ministre des Affaires étrangères ou de son vice-ministre délégué, de l'Agent du Gouvernement de la République tchèque auprès de la Cour, du Président de la Cour constitutionnelle, du président de la Cour suprême, du président de la Cour administrative suprême, du Défenseur public des droits, d'un membre désigné par le Président du barreau et d'un membre désigné par les doyens des facultés de droit des universités publiques. Trois membres sur neuf sont issus des structures gouvernementales.	Le gouvernement, sur proposition du ministre de la Justice.	Oui	

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
Danemark 2021 (lien)	Aucune information.	Oui. Publié sur deux sites nationaux de diffusion des postes vacants au Danemark. Publié également sur les sites du ministère de la Justice, du ministère des Affaires étrangères, du Conseil général du Barreau danois, ainsi que sur l'intranet de l'Administration nationale des tribunaux.	Quinze jours après le rejet de la liste précédente et à l'issue de deux tours antérieurs. Le délai fixé lors des premiers tours était de quatre semaines.	Il s'agit d'une commission permanente indépendante, nommée par le ministre de la Justice sur proposition des autorités concernées : le président de la Cour suprême, les présidents des Hautes Cours, le Conseil général de l'Ordre des avocats du Danemark, ainsi que les ministères des Affaires étrangères et de la Justice. La commission se compose d'un juge de la Cour suprême (président), d'une juge de la Haute Cour du Danemark oriental, d'un avocat et de deux secrétaires d'État permanents issus des ministères précités. Deux membres sur cinq relèvent de la structure gouvernementale.	La commission propose les candidats au gouvernement.	Non spécifié	
Estonie 2019 (lien)	Oui. Les grandes lignes de la procédure sont prévues à l'article 9, paragraphe 9, de la loi estonienne sur les relations extérieures ; les critères d'éligibilité à la fonction figurent également à l'article 47 de la loi sur les	Oui. Publié sur le site internet du ministère des Affaires étrangères ainsi que dans un quotidien et un hebdomadaire nationaux, y compris leurs versions électroniques. L'annonce est également diffusée sur le portail des	Environ un mois et demi.	La commission, qui est constituée par un arrêté du ministre des Affaires étrangères, est composée du ministre des Affaires étrangères (président), du ministre de la Justice, du président de la Cour suprême, du Chancelier de justice et du Secrétaire d'État. Trois membres sur cinq sont issus du pouvoir exécutif.	Gouvernement	La commission a tenu compte des compétences linguistiques des candidats.	

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
	juridictions estoniennes.	concours de la fonction publique ; une notification est adressée à l'ensemble des juges estoniens et au barreau estonien.					
Finlande (2024) (lien)	Oui. Loi relative aux nominations judiciaires (2010) et loi relative à la nomination des candidats aux fonctions de juge ou de membre des juridictions et tribunaux internationaux ainsi que de la Cour de justice de l'Union européenne (2017).	L'appel à candidatures est publié sur le site internet du ministère des Affaires étrangères ; il est également transmis pour information à la Cour suprême, à la Cour administrative suprême, à l'ensemble des cours d'appel et des juridictions administratives, au tribunal administratif d'Åland, au tribunal des assurances, au tribunal du travail de Finlande, à l'Administration nationale des tribunaux, au bureau du Procureur	Un mois et vingt-deux jours.	Le Conseil consultatif permanent d'experts est nommé par le gouvernement pour une durée de six ans. Il se compose de neuf membres qui représentent le Bureau du Premier ministre, le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Justice, la Cour suprême, la Cour administrative suprême, le Bureau du Procureur général, le Barreau finlandais et les départements universitaires engagés dans la recherche et l'enseignement juridiques. Il comprend également un représentant du ministère compétent (Affaires étrangères). Les membres de la Cour permanente d'arbitrage en font partie également. Un suppléant est désigné pour chaque membre. La composition de ce conseil comprend une proportion importante de membres qui ne sont pas issus du pouvoir exécutif.	Le gouvernement, réuni en séance plénière. Dans un premier temps, le Conseil consultatif soumet une liste au ministre des Affaires étrangères, lequel dispose du pouvoir discrétionnaire de présenter cette liste au gouvernement en séance plénière, qui prend la décision finale.	Oui, lors des entretiens.	

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
		général, au bureau du Chancelier de la justice, au bureau de l'Ombudsman parlementaire, au Centre des droits de l'homme, à l'Ordre des avocats finlandais, à l'Association des juges finlandais, à l'Association des juristes finlandais ainsi qu'aux universités dispensant un enseignement juridique. Publié également dans les principaux quotidiens nationaux et sur les réseaux sociaux.					
France 2019 (lien)	Aucune information disponible.	L'appel à candidatures est publié sur les sites intranet du ministère de la Justice, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, du ministère de l'Éducation et du	Environ deux mois.	La commission ad hoc est composée de l'ancien président de la Cour internationale de Justice, d'un membre honoraire du Conseil d'État, d'un professeur de droit émérite, d'un président honoraire de la chambre criminelle de la Cour de cassation, ainsi que du directeur des affaires juridiques du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, également	Gouvernement	Oui, lors des entretiens.	

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
		ministère de l'Enseignement supérieur. Il est également relayé par les comptes LinkedIn de ces trois derniers ministères.		Agent du gouvernement auprès de la Cour européenne des droits de l'homme. Quatre membres sur cinq ne relèvent pas de la structure gouvernementale.			
Géorgie 2017 (lien)	Non. Les autorités n'ont constitué la commission spéciale de l'État qu'après avoir été invitées par le Conseil de l'Europe à procéder à la sélection des candidats. Cette commission a été établie par voie d'ordonnance gouvernementale.	L'appel à candidatures a été publié sur un site de diffusion d'offres d'emploi et sur un portail de recrutement de la fonction publique. Après l'annonce du concours, le ministère de la Justice a engagé une coopération avec diverses organisations. Outre les médias traditionnels (télévision, radio, magazines, presse écrite, agences de presse, réseaux sociaux), des représentants du milieu universitaire, des juridictions, du parquet, des organisations	Près de deux mois.	La commission de l'État est composée : de la ministre de la Justice (présidente), du vice-ministre des Affaires étrangères, du vice-président de la Cour suprême, du président de la chambre d'instruction de la cour d'appel de Tbilissi, du président par intérim de la cour d'appel de Koutaïssi, du premier vice-procureur général de Géorgie, du secrétaire d'Etat au parlement, du président de l'association du barreau, du président de la commission des droits de l'homme du Parlement, du Défenseur public (Ombudsman) de Géorgie, du doyen de la faculté de droit de l'Université d'État de Tbilissi, du président de l'Association des cabinets d'avocats de Géorgie (ALFG) et du président de l'Association des jeunes avocats représentant la Coalition pour une justice indépendante et transparente (coalition de 49 ONG). Trois membres sur treize sont issus du pouvoir exécutif.	Gouvernement	Des tests linguistiques ont été organisés avant les entretiens.	Des représentants de médias étaient autorisés à assister aux entretiens. Deux membres de la commission (le président de l'association du barreau et le président de l'Association des jeunes avocats) n'ont pas participé aux entretiens.

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
		d'avocats et des organisations non gouvernementales actives dans le domaine juridique ont été invités à relayer l'avis de vacance sur les sites internet de leurs organisations respectives.					
Allemagne 2019 (lien)	Non. La procédure était conforme à la pratique établie lors du cycle de nomination précédent (2010).	Oui. Publié dans plusieurs quotidiens nationaux de premier plan, ainsi que sous forme de communiqué de presse sur le site internet du ministère fédéral de la Justice et de la Protection des consommateurs. L'appel a également été transmis aux présidents de l'ensemble des juridictions fédérales, aux ministres de la justice et sénateurs des Länder, à l'Association	Un mois et dix-huit jours.	L'analyse des curriculums vitae a été effectuée par la division des droits de l'homme du ministère fédéral de la Justice et de la Protection des consommateurs. Les entretiens ont été conduits par le secrétaire d'État, le chef du département international et le directeur de la division du droit public et du droit international du ministère fédéral. Il s'agit d'une structure strictement gouvernementale.	Le Cabinet fédéral, sur proposition du ministre fédéral de la Justice.	Oui, lors des entretiens.	

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
		allemande des juges, à la Chambre fédérale des avocats, à l'Association allemande des avocats, à l'Institut national allemand des droits de l'homme et au Forum Droits de l'homme, en les invitant à proposer des candidats appropriés ou à encourager des candidatures.					
Grèce 2020 (lien)	Non. La procédure s'est fondée principalement sur celle qui était en vigueur en 2010, avec certaines améliorations.	Oui. Publié sur le site internet du ministère des Affaires étrangères. Un avis a également été publié dans deux quotidiens nationaux. En outre, une lettre cosignée par les ministres des Affaires étrangères et de la Justice a été adressée aux présidents des trois juridictions suprêmes, au	Un mois et six jours.	La commission ad hoc était composée du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, du secrétaire général du ministère de la Justice, du président du Conseil juridique de l'État (Agent du gouvernement auprès de la Cour européenne des droits de l'homme), de la présidente du Conseil d'État (juridiction administrative suprême), qui en assurait la présidence, et de l'ancien juge élu au titre de la Grèce à la Cour européenne des droits de l'homme. Trois membres sur cinq sont issus de la structure gouvernementale. La commission a été instituée	Le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Justice.		Le président du Conseil d'État a été remplacé par le président de la Cour des comptes.

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
		président de l'assemblée plénière des associations du barreau et aux recteurs des universités disposant de facultés de droit.		par une décision conjointe des ministres des Affaires étrangères et de la Justice.			
Hongrie 2025 (lien)	Aucune information	Oui. Publié sur le site internet du ministère de la Justice.	28 jours	La « commission professionnelle » est composée du recteur de l'Université Károli Gáspár de l'Église réformée (président), du coprésident de l'Association hongroise des avocats, d'un juge de la Cour constitutionnelle, de la secrétaire générale de la Kuria de Hongrie et du secrétaire d'État au ministère de la Justice. Elle a été mise en place par le ministère de la Justice. Un membre sur cinq est issu de la structure gouvernementale.	Le gouvernement, sur proposition du ministre de la Justice.	Le niveau de maîtrise des langues est pris en compte.	
Islande 2022 (lien)	Non spécifié	L'avis a été publié sur le site internet du bureau du Premier ministre. Des annonces complémentaires ont été diffusées sur le site public du gouvernement, au Journal juridique et dans deux quotidiens nationaux. Un avis distinct a	Environ vingt-trois jours pour le premier cycle. Environ un mois et dix-sept jours pour le second.	La commission est composée de l'ancien président de la Cour suprême (président), d'un professeur, d'un avocat et ambassadeur, d'une avocate (attorney) et d'un juge de la Cour suprême. Les membres ont été désignés par différentes entités. Aucun membre ne provenait du pouvoir exécutif ; toutefois, l'un des membres a été nommé sur proposition du ministère des Affaires étrangères et le président de la	Cabinet du Premier ministre	Évaluées lors des entretiens.	Les candidats avaient la possibilité de formuler des observations sur toute information portée à la connaissance de la commission susceptible de leur être défavorable ; au cours de son évaluation et avant de transmettre ses

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
		également été adressé à l'ensemble des facultés de droit d'Islande, à toutes les juridictions par l'intermédiaire de l'Administration judiciaire, ainsi qu'à l'Ordre des avocats islandais. Le cabinet du Premier ministre a en outre publié un communiqué de presse général. Les avis relatifs au poste vacant ont fait l'objet d'une couverture dans les médias traditionnels et en ligne.		commission a été désigné par le Premier ministre. La commission, dans son ensemble, a été nommée par le Premier ministre.			conclusions finales au ministre, la commission devait veiller au respect du droit des intéressés de présenter des objections.
Irlande 2024 (lien)	Aucune information	Oui. Publié sur les sites internet du ministère des Affaires étrangères et du Service des nominations publiques, dans les principaux quotidiens nationaux, ainsi que sur le compte LinkedIn du ministère des Affaires	25 jours	Le groupe d'experts convoqué par l'Attorney General était composé de l'Attorney General (président), de l'ancien Chief Justice d'Irlande et d'un professeur associé. Deux membres sur trois ne sont pas issus de l'exécutif.	Le groupe d'experts a recommandé trois candidats au ministre des Affaires étrangères ; le Gouvernement a approuvé la liste.	Non spécifié	

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
		étrangères. Le ministère des Affaires étrangères a également transmis l'annonce au bureau du Président de la Cour suprême, afin qu'elle soit diffusée à l'ensemble des membres du pouvoir judiciaire, aux universités, aux associations professionnelles telles que les barreaux, ainsi qu'aux institutions nationales des droits de l'homme. L'annonce était accompagnée d'un livret d'information à l'intention des candidats.					
Italie 2018 (lien)	La présidence du Conseil des ministres, en accord avec les ministres de la Justice et des Affaires étrangères, a	Oui. Avis public publié au Journal officiel.	Trente jours	La commission interministérielle est composée d'un expert désigné par la Présidence du Conseil des ministres, de deux experts nommés par le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et de deux experts désignés par le	Conseil des Ministres	Non spécifié	Aucun entretien L'évaluation s'est fondée exclusivement sur l'examen des curriculum vitae.

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
	adopté la procédure après avoir été informée de la nécessité d'une nouvelle élection.			ministère de la Justice. Le ministre de la Justice a désigné le membre national pour l'Italie auprès d'Eurojust ainsi qu'un ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme. Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a désigné l'ancien Représentant permanent de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg, actuellement en fonctions au ministère, ainsi que le directeur politique adjoint / directeur principal pour les Nations Unies et les droits de l'homme. La commission était présidée par le président émérite de la Cour constitutionnelle. Au moins deux membres sur cinq n'étaient pas issus de la structure gouvernementale. La commission était assistée par un secrétariat technique mis en place au sein du Département de la coordination administrative de la Présidence du Conseil des ministres.			
Lettonie 2024 (lien)	Le 16 juin 2023, le Cabinet des ministres de la République de Lettonie a publié l'ordonnance n° 346 « sur la procédure de	Oui. Un appel public et ouvert pour le poste de juge à la Cour a été publié dans la publication officielle Latvijas Vēstnesis et	Non spécifié	La commission de sélection était composée du secrétaire d'État du ministère des Affaires étrangères (président), d'un membre du Parlement (membre de la commission des affaires juridiques), du président du service des affaires	Le Cabinet des ministres a publié l'arrêté n° 156 « portant approbation des candidatures au poste de juge à la Cour	Oui, lors des entretiens.	

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
	sélection publique pour le poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme et la Commission de sélection des personnes candidates ». La composition de la Commission nationale de sélection (« Commission de sélection ») a été proposée par le ministère des Affaires étrangères et approuvée par le Cabinet des ministres par l'Ordonnance n° 346 susmentionnée.	largement diffusé sur les sites officiels du Cabinet des ministres, du ministère des Affaires étrangères, du ministère de la Justice et des tribunaux nationaux. L'annonce a également été publiée sur le site internet du journal hebdomadaire pour les professionnels du droit Jurista Vārds, et sur les plateformes de médias sociaux du ministère des Affaires étrangères.		administratives de la Cour suprême, du président de la Cour constitutionnelle, de la conseillère du président pour la législation et le droit international, du procureur en chef du département chargé de la supervision des activités et de la coopération internationale du bureau du Procureur général, de la cheffe de la division des droits civils et politiques du bureau de l'Ombudsman, de la secrétaire d'État adjointe chargée de la coopération étrangère et des questions stratégiques au ministère de la Justice, d'un membre du conseil des avocats assermentés de Lettonie, ainsi que de la cheffe du bureau du représentant de la Lettonie auprès des institutions internationales de protection des droits de l'homme. Au moins six membres sur dix ne sont pas issus de la structure gouvernementale ou présidentielle.	européenne des droits de l'homme » ; il a approuvé la liste.		
Liechtenstein 2024 (lien)	Des lignes directrices établies en 2014 pour l'organe de sélection ont été mises à jour aux fins de la présente procédure de sélection.	Oui. Publié dans des journaux (en ligne) du Liechtenstein, de Suisse et d'Autriche, ainsi que sur la page d'accueil du gouvernement du Liechtenstein. En	Un mois et dix jours.	Organe national de sélection composé du secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères, de l'Éducation et du Sport (président), du président de la Cour constitutionnelle, d'un ancien juge du Liechtenstein à la Cour européenne des droits de l'homme, du secrétaire général du ministère des	Gouvernement		Des candidatures provenant de Suisse, d'Autriche et d'Allemagne ont été soumises.

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
		outre, toutes les juridictions suprêmes du Liechtenstein, de Suisse et d'Autriche, ainsi que l'ensemble des facultés de droit, ont été informées de l'appel à candidatures. Les ambassadeurs résidant à Strasbourg et les agents du gouvernement de la Suisse, de l'Autriche, de l'Allemagne et du Luxembourg, ainsi que des personnes compétentes au sein du Conseil de l'Europe, ont également été informés de l'appel public.		Infrastructures et de la Justice, ainsi que du directeur de l'Office des affaires étrangères. Deux membres sur cinq ne relèvent pas de la structure gouvernementale.			
Lituanie 2023 (lien)	Le Seimas (Parlement) a adopté des amendements à la loi relative au gouvernement de la République de Lituanie	L'appel public a été publié sur le site officiel du ministère de la Justice, diffusé dans les médias et sur les réseaux sociaux et transmis aux	Un mois, délai prolongé.	Le groupe de travail constitué par un arrêté du Premier ministre (« groupe de travail ») était composé du président de la Cour constitutionnelle (président), du président de la division des affaires pénales de la Cour suprême, de la directrice du Bureau du médiateur du	Le groupe de travail a arrêté une liste de quatre candidats qui a été transmise au ministre de la Justice, lequel l'a soumise au		

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
	concernant la procédure de sélection des candidats à la Cour européenne des droits de l'homme, ainsi que des candidats aux fonctions de juge et d'avocat général à la Cour de justice de l'Union européenne. Afin d'assurer la bonne mise en œuvre de ces amendements, une résolution a également été adoptée, établissant la procédure de sélection.	facultés de droit des universités lituaniennes, au Conseil de la magistrature, à l'Ordre des avocats lituaniens, au Bureau du Procureur général, à l'Association des juristes lituaniens et au Bureau des médiateurs du Seimas, qui ont été invités à relayer l'information sur leurs sites internet.		Seimas, d'un professeur à l'Université de Vilnius et membre de l'Association des avocats lituaniens, d'une juge de la Cour suprême / présidente du Conseil des juges, d'un avocat membre du Conseil du barreau, ainsi que de la présidente de la Cour administrative suprême de Lituanie. Les entités appelées à proposer ou à être représentées sont prévues par la loi (article 53.2), tandis que la composition du groupe pour chaque procédure est arrêtée par le Premier ministre. Aucun membre ne relève du pouvoir exécutif.	Premier ministre. Celui-ci a évalué la liste et a ensuite présenté au gouvernement une proposition motivée des trois candidats les mieux classés. Le gouvernement procède à la nomination avec le consentement du Président de la République et après consultation du Seimas.		
Luxembourg 2023 (lien)	Non spécifié.	Oui. Un appel public a été publié dans les trois quotidiens les plus importants, au Journal officiel du Luxembourg, et diffusé par voie électronique auprès du barreau luxembourgeois,	Non spécifié	La commission de sélection, désignée par le ministre de la Justice, était composée du bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Diekirch, du président de la cour administrative, du représentant permanent auprès du Conseil de l'Europe, du président de la Chambre des députés, de la secrétaire générale du ministère de la Justice, d'un professeur de	La commission de sélection a transmis la liste des trois candidats retenus au ministre de la Justice, qui l'a entérinée.	Oui, lors des entretiens.	

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
		de la magistrature, des notaires et des huissiers de justice.		l'Université du Luxembourg, du président de la Cour supérieure de justice (président), du Médiateur, du président de la Commission consultative des droits de l'homme, du bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau luxembourgeois et du Procureur général d'État. La commission de sélection a été instituée par arrêté ministériel. Seuls deux membres sur onze relèvent de la structure gouvernementale.			
Malte 2019 (lien)	Non spécifiée.	Oui. Publié au Journal officiel et dans un quotidien local.	Non spécifié.	La commission de sélection est composée d'un ancien juge (président), du secrétaire permanent dont relèvent principalement les questions de justice, et d'un avocat de compétence reconnue.	La commission formule la proposition de nomination, laquelle est transmise à l'Assemblée parlementaire par l'intermédiaire de la Représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe.	Non spécifié	
République de Moldova (Moldavie) 2021 (lien)	Oui. Le Règlement gouvernemental de 2020 encadrant l'organisation et le déroulement de la procédure	Site internet du ministère de la Justice.	Un mois et neuf jours.	La commission était composée du ministre de la Justice (président), d'une personne désignée par le Président de la République de Moldova, de deux députés juristes désignés par le Bureau permanent du Parlement (dont au moins un	Le gouvernement approuve la liste proposée par la commission ou la renvoie à celle-ci.	Oui, lors des entretiens. L'évaluation est effectuée lors des entretiens par des experts linguistiques	Les candidats doivent être citoyens de la République de Moldova. Les entretiens sont enregistrés et rendus publics sur

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
	nationale de sélection des candidats au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme, a été complété par une décision gouvernementale fixant la composition nominative de la commission de sélection.			issu de l'opposition parlementaire), du président du Conseil pour la prévention et l'élimination de la discrimination et l'égalité, du Médiateur (défenseur du peuple), de l'Agent du gouvernement, d'un juge de la Cour constitutionnelle, du Procureur général ou de son représentant, d'un juge de la Cour suprême de justice, de deux membres désignés par le Conseil supérieur de la magistrature (dont au moins un professeur de droit), du président du Conseil supérieur des procureurs, du secrétaire d'État du ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne, du président de l'Union des avocats, d'un docteur en droit de l'Université d'État de Moldova, d'un ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme, de deux membres délégués par la Plateforme nationale du Forum de la société civile du Partenariat oriental, d'un membre désigné par l'Alliance française de la République de Moldova (évaluation du français), ainsi que d'une professeure associée, cheffe du département de philologie anglaise et de communication interculturelle de l'Université d'État de Moldova		membres de la commission.	le site internet du ministère de la Justice.

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
Monaco 2025 (lien)	Aucune information	Oui. Publié au Journal de Monaco, dans le quotidien Monaco Matin, ainsi que sur le site internet du Gouvernement de Monaco.	28 jours	La commission nationale de sélection, instituée par décision administrative, était composée du président du Haut Conseil de la magistrature, du président du Tribunal suprême, du premier président de la Cour de révision, d'un représentant désigné par le ministre d'État (en l'espèce, le directeur des affaires juridiques) et du conseiller de gouvernement–ministre des Relations extérieures et de la Coopération. Trois membres sur cinq ne relèvent pas de la structure gouvernementale.	Le ministre d'État, destinataire de l'avis motivé de la commission.	Non spécifié	
Monténégro 2018 (lien)	Aucune information	Oui. Publié au Journal officiel, sur le site internet du ministère de la Justice et dans trois quotidiens nationaux.	15 jours	La commission de sélection était composée du vice-Premier ministre et ministre de la Justice (président), de la présidente de la Cour suprême, du président de la Cour constitutionnelle, du président de la commission parlementaire de l'intégration européenne, du président de l'Académie monténégrine des sciences et des arts, ainsi que du chef de la division chargée de l'organisation judiciaire au ministère de la Justice. La commission a été instituée par le Gouvernement. Quatre membres sur six n'étaient pas issus de la structure gouvernementale.	Gouvernement	Oui, lors des entretiens. Les compétences sont évaluées lors des entretiens, avec l'appui d'experts linguistiques présents.	Ouverte exclusivement aux citoyens monténégrins.

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
Pays-Bas 2025 (lien)	Le ministre des Affaires étrangères et le ministre alors chargé de la protection juridique ont engagé la procédure instituée par leurs prédécesseurs, par un arrêté en date du 4 juillet 2023.	Oui. L'avis de vacance a été publié sur le site internet de diffusion des offres d'emploi de l'administration centrale, dans la revue juridique Nederlands Juristenblad (NJB) ainsi que dans sa lettre d'information électronique, et sur les sites du Centre de droit international du ministère des Affaires étrangères et du Conseil de la magistrature. Le poste a également fait l'objet d'une large diffusion sur LinkedIn, un réseau professionnel en ligne.	Un mois et quinze jours.	La commission de recommandation était composée de la présidente de la Cour suprême (présidente), de la présidente de la section du contentieux administratif du Conseil d'État, du président de l'Institut néerlandais des droits de l'homme, ainsi que d'un ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme et ancien procureur général près la Cour suprême. Aucun membre ne relève du pouvoir exécutif. Des fonctionnaires du ministère de la Justice et du ministère des Affaires étrangères assurent le secrétariat de la commission.	Conseil des Ministres	Oui, lors des entretiens.	
Macédoine du Nord 2016 (lien)	Oui. Conformément à la loi sur le Gouvernement, le Gouvernement a décidé	Appel public publié au Journal officiel, dans trois quotidiens nationaux, ainsi que sur les sites internet du	15 jours	La commission était composée du ministre des Affaires étrangères (président), d'une juge de la Cour constitutionnelle, d'un membre du Conseil de la magistrature, d'un membre du Conseil des procureurs, du	Gouvernement	Évaluées dans le cadre des entretiens.	La commission peut communiquer les noms des trois candidats au Panel consultatif du Conseil de l'Europe.

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
	(décision n° 42-1963/1) de créer une commission de sélection des candidats de la République de Macédoine du Nord au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme.	ministère des Affaires étrangères, du ministère de la Justice, de la Cour suprême, de la Cour constitutionnelle, du Parquet et du Conseil de la magistrature.		secrétaire d'État au ministère de la Justice et d'un professeur à la faculté de droit de l'Université de Tetovo. Quatre membres sur six ne sont pas issus de la structure gouvernementale.			
Norvège 2018 (lien)	Oui. En 2009, le ministère de la Justice a mis en place une procédure qui a fait l'objet d'un amendement afin de tenir compte de la mise en place du Panel consultatif.	Oui. Un appel public a été publié sur le site internet du Gouvernement et dans des revues juridiques spécialisées. Le ministère a également informé les institutions juridiques concernées ainsi que les juridictions. D'autres moyens ont été utilisés pour assurer une diffusion plus large de l'appel.	1 mois	La commission de sélection a été désignée par le ministère de la Justice et de la Sécurité publique. Elle est présidée par le président du Conseil des nominations à la magistrature (sous réserve de l'accord de cette personne). Les autres membres sont nommés sur proposition de la Cour Suprême, du Bureau du Procureur Général, du Centre norvégien des droits de l'homme, de l'Institution nationale des droits de l'homme de la Norvège et du Barreau norvégien. Le ministère de la Justice et de la Sécurité publique désigne également un membre. Chacune de ces structures est encouragée à proposer les noms d'une femme et d'un homme. En conséquence, la commission comprenait un juge de tribunal d'instance (également président	Ministère de la Justice et de la Sécurité publique. Le ministère peut, s'il le souhaite, apporter des modifications. S'il envisage de s'écarter de la proposition formulée par la commission de sélection, le ministère de la Justice doit solliciter l'avis de la commission sur les personnes concernées, c'est-à-dire celles qui ne figurent pas sur la liste restreinte	Oui	La commission de sélection peut solliciter les conseils d'anciens juges norvégiens à la Cour européenne.

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
				du Conseil des nominations judiciaires), un juge de la Cour suprême, une procureure adjointe, une avocate, une directrice de recherche, un professeur et un conseiller spécial.	établie par la commission de sélection.		
Pologne 2024 (lien)	Adoption de deux nouveaux textes de loi : l'ordonnance n° 8 du ministre des Affaires étrangères du 13 mars 2024 portant création de la commission chargée de la sélection des candidats au nom de la République de Pologne au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme ; et les règles relatives à la sélection des candidats au nom de la République de Pologne pour ce même poste. Ces nouvelles dispositions ont	Oui. Un appel public a été publié dans trois quotidiens à diffusion nationale, dont deux journaux de référence pour les juristes en Pologne. Il a été publié à trois reprises sur le site du ministère des Affaires étrangères et 120 courriers ont été adressés à des institutions (juridictions, organisations professionnelles, facultés, ONG) les invitant à assurer une diffusion complémentaire.	Six semaines.	La commission de sélection a été désignée par le ministère des Affaires étrangères et était composée de la sous-secrétaire d'État chargée des affaires juridiques au ministère des Affaires étrangères (présidente), d'un professeur de l'Université de Varsovie et Défenseur des droits de l'homme, de l'ancienne Défenseure adjoint (2017–2022) désigné par le ministre de la Justice, d'un juge de la Cour suprême (1996–2015) et juge à la Cour pénale internationale (2015–2024) désigné par le ministre des Affaires étrangères, d'un juge retraité de la Cour suprême et ancien juge du Tribunal constitutionnel (2011–2017) désigné par le ministre des Affaires étrangères, d'un juge retraité du Tribunal constitutionnel et ancien juge à la Cour de justice de l'Union européenne (2009–2024) désigné par le ministre chargé des Affaires européennes, d'une professeure et directrice de l'Institut des sciences juridiques de l'Académie polonaise des	La liste finale est arrêtée par la commission de sélection par consensus ou, à défaut, par vote ; en cas d'égalité des voix, le président de la commission dispose d'une voix prépondérante.	Oui, lors d'entretiens spécifiques conduits par des experts de langue anglaise et française.	L'ensemble des entretiens a été observé par des observateurs désignés par les professions juridiques et des organisations non gouvernementales actives dans le domaine des droits de l'homme. Afin de renforcer la transparence du processus, une audition publique et ouverte des trois candidats a été organisée au Sénat avant la transmission de la liste finale à l'Assemblée parlementaire. Cette audition a associé des membres de la délégation auprès de l'APCE.

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
	été adoptées afin de mettre en œuvre les normes les plus élevées du Conseil de l'Europe. En particulier, la méthode de désignation de la commission de sélection a été modifiée afin d'associer des instances indépendantes du pouvoir exécutif (anciens juges de juridictions internationales et de juridictions suprêmes polonaises, Ombudsman, professeurs, représentants des professions juridiques).			sciences désigné par le président de celle-ci, de la doyenne du conseil régional des conseillers juridiques de Gdańsk désigné par le président du Conseil national des conseillers juridiques, et de la vice-présidente de la commission des droits de l'homme du Conseil du barreau polonais désignée par le président de celui-ci. Le ministère des Affaires étrangères a pris des mesures supplémentaires afin de sensibiliser les membres de la commission à l'ensemble des normes et critères appliqués par le Panel consultatif et par l'Assemblée parlementaire. Les documents pertinents ont été traduits en polonais.			
Portugal 2019 (lien)	La Commission indépendante a été instituée par l'arrêté du ministre de la Justice n° 11884/2018 du 28 novembre 2018, publié au	Oui. Publié au Journal Officiel.	Non spécifié	La commission indépendante était composée d'un ancien juge conseiller et ancien président de la Haute Cour, désigné par le ministre de la Justice (président) ; d'un juge conseiller, président de la section pénale de la Haute Cour, désigné par le Conseil supérieur de la magistrature ;	La commission transmet la liste des candidats au ministre de la Justice.		

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
	Journal officiel. Les conditions et exigences sont définies dans l'Avis n° 2048/2019.			d'un professeur à la faculté de droit de l'Université de Coimbra, ancien juge et ancien président de la Cour constitutionnelle, désigné par le Conseil supérieur des juridictions administratives et fiscales ; du procureur général adjoint près la Cour constitutionnelle et membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies, désigné par le bureau du procureur général; d'un enseignant universitaire et avocat, président de la commission des droits de l'homme et des affaires socio-environnementales du barreau, désigné par celui-ci. Aucun membre de la commission ne relève du pouvoir exécutif.			
Roumanie 2023 (lien)	Oui. La procédure est régie par l'ordonnance du Gouvernement n° 94/1999 relative à la participation de la Roumanie aux procédures devant la Cour européenne des droits de l'homme et le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, ainsi	Oui. L'avis est publié au Journal officiel ainsi que sur les sites internet du ministère de la Justice, du ministère des Affaires étrangères, du Conseil supérieur de la magistrature et de la Haute Cour de justice et de cassation. Il peut aussi être publié sur les sites internet des	Un mois et demi	La commission était composée du ministre de la Justice, du ministre des Affaires étrangères, de l'Agent du gouvernement auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, du directeur de la direction des affaires européennes et des droits de l'homme du ministère de la Justice, d'un membre du Conseil supérieur de la magistrature (désigné par sa plénière), d'un juge de la Haute Cour de justice et de cassation (désigné par son collège), du Médiateur (Ombudsman) et de deux enseignants universitaires en droit. Cinq membres sur neuf	Le Gouvernement procède à la nomination, sur proposition de la commission, avec l'approbation des commissions des affaires juridiques et des droits de l'homme de la Chambre des députés et du Sénat, réunies en séance	Non spécifié	

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
	qu'au recours de l'État à la suite des arrêts et des conventions de règlement amiable, telle que modifiée et complétée par la suite.	organisations professionnelles de juristes.		ne sont pas issus de la structure gouvernementale. La commission conduit les entretiens	conjointe, au cours de laquelle les candidats présélectionnés sont entendus.		
Saint-Marin 2018 (lien)	Par la décision gouvernementale n° 1, le Congrès d'État (gouvernement) a approuvé le lancement d'un appel public à candidatures pour le poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme et approuvé l'établissement d'une commission de sélection ad hoc.	Oui. L'appel à candidatures a été diffusé par voie de presse, publié sur les sites institutionnels de la République de Saint-Marin et relayé avec l'appui du Registre professionnel des avocats et notaires de la République de Saint-Marin ; l'avis a également été affiché publiquement dans le bâtiment du gouvernement.	Un mois et dix jours.	Commission de sélection. Non spécifié dans les informations communiquées. La commission a été instituée par décision gouvernementale.	Gouvernement	Oui, lors des entretiens.	Procédure réservée aux citoyens de la République de Saint-Marin.
Serbie 2024 (lien ; lien)	La décision du ministre chargé de la Justice n° 119-01-173/2022-09 du 29 décembre	Oui. Publié au Journal officiel, dans un quotidien national et sur le site internet du	Trente jours	La commission était composée du ministre délégué de la Justice chargé de la coopération internationale (président), d'une juge de la Cour suprême de cassation, du procureur adjoint	Le gouvernement, sur la base de la proposition soumise par le	Épreuves écrites et orales en anglais et en français.	

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
	2022 a institué la Commission chargée de la conduite de la procédure de sélection et de l'élaboration des propositions relatives aux trois candidats à l'élection d'un juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de la République de Serbie.	ministère de la Justice.		de la République (membre du Conseil national des procureurs), d'une procureure générale, d'un professeur de droit et conseiller juridique principal au ministère des Affaires étrangères. La majorité des membres relève de la structure gouvernementale.	ministre de la Justice.		
République slovaque (Slovaquie) 2025 (lien)	Oui : loi sur le Conseil judiciaire (2002) et article 141a, paragraphe 6, lettre f), de la Constitution.	Aucune procédure d'appel public. Le président du Conseil judiciaire a invité les entités de nomination prévues par la législation à présenter des candidats. Des candidatures ont été présentées par le président du Conseil judiciaire, l'Association du barreau slovaque, la Chambre des notaires de la	Non spécifié	Le Conseil judiciaire entend les candidats présentés par les entités de nomination.	Le Conseil judiciaire soumet la liste restreinte de candidats au Gouvernement.	Non spécifié	

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
		République slovaque, organisations professionnelles juridiques, ainsi que l'Association des juges slovaques, la plus importante organisation professionnelle de juges.					
Slovénie 2024 (lien)	Oui : Loi relative à la nomination des candidats de la République de Slovénie aux fonctions de juge auprès des juridictions internationales (loi spéciale, Journal officiel nos 64/01 et 59/02).	Publiée au Journal officiel ; envoi d'une lettre à la Cour suprême, à la Cour constitutionnelle et aux facultés de droit.	Sept semaines	Le Président de la République recueille des avis écrits du Gouvernement et du Conseil judiciaire sur les candidats. Les entretiens sont conduits par une commission spéciale au sein du Cabinet du Président de la République. La commission compte cinq membres, dont quatre ont une formation juridique.	Le Président soumet la liste à l'Assemblée nationale, qui constitue l'autorité décisionnelle finale (majorité absolue requise).	Oui	
Espagne 2017 (lien)	Le Conseil des ministres a adopté un accord visant à établir des lignes directrices relatives à l'élaboration de la liste de candidats au poste de juge à	Oui. Publié au Journal officiel ; diffusé sur les sites internet des ministères des Affaires étrangères et de la Coopération, de la Présidence et de l'Administration territoriale, et de	Trente jours ouvrables	La commission était composée du secrétaire d'État aux Affaires étrangères (président), du secrétaire d'État à la Justice, du sous-secrétaire à la Justice et du sous-secrétaire à la Présidence et à l'Administration territoriale. Un avocat de l'État, Agent du gouvernement auprès de la Cour, assure le secrétariat. L'ensemble des membres de la	Conseil des Ministres	Oui, lors des entretiens, avec l'assistance d'interprètes.	Seuls les candidat-es de nationalité espagnole sont éligibles.

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
	la Cour européenne des droits de l'homme.	la Justice ; et relayé dans les médias.		commission est issu de la structure gouvernementale. La commission est assistée par des conseillers qui représentent notamment le conseil juridique international du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, le Conseil général du pouvoir judiciaire, le ministère public, le Défenseur du peuple (Ombudsman) et le service linguistique du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération. La liste restreinte est communiquée au Conseil exécutif de politique étrangère avant d'être soumise au Conseil des ministres pour décision.			
Suède 2018 (lien)	Oui. Il existe une loi (2014:414) relative à la procédure de sélection des candidats à proposer pour des fonctions à la Cour de justice de l'Union européenne et à la Cour européenne des droits de l'homme, adoptée en 2014.	Oui. Publié sur la page d'accueil de la commission des propositions de juges, dans deux quotidiens nationaux de premier plan et sur deux sites juridiques majeurs. Diffusé sur l'intranet des juridictions suédoises.	Un mois	La commission des propositions de juges (autorité administrative chargée de l'évaluation des candidats aux fonctions judiciaires) établit la liste des candidat·es proposé·es. Cinq membres sont ou ont été des juges permanents et deux des membres sont des juristes qui exercent en dehors des instances judiciaires. L'un de ces juristes doit être un avocat membre du Barreau suédois. Les deux membres restants représentent le public. La commission est assistée par une personne disposant d'une expertise particulière de la Cour, désignée par le gouvernement ;	Gouvernement	Non spécifié	

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
				cette personne peut assister aux travaux et être entendue. En l'espèce, il s'agissait d'une ancienne juge suédoise à la Cour européenne des droits de l'homme. Les entretiens ont été conduits par une ancienne juge de la Cour suprême et par l'ancienne juge suédoise à la Cour européenne des droits de l'homme. Les candidats ayant passé les entretiens ont également été entendus par la commission.			
Suisse 2020 (lien)	Non spécifiée	Oui. L'annonce a été publiée dans les éditions électroniques et imprimées d'un quotidien de référence dans les trois régions linguistiques, ainsi que sur le portail de l'emploi de la Confédération. Ces informations ont été transmises par courrier électronique aux présidents des juridictions fédérales et des cours supérieures cantonales.	Environ un mois et demi	Le gouvernement soumet une liste restreinte à la délégation parlementaire suisse auprès de l'APCE, qui associe la commission judiciaire de l'Assemblée fédérale, qui est compétente pour la préparation des élections des juges fédéraux. Les entretiens sont conduits conjointement par la délégation suisse auprès de l'APCE et la commission judiciaire, qui établissent une recommandation comprenant trois noms.	Conseil fédéral	Non spécifié	

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
Türkiye (Quatre listes ; informations complémentaires : lien 1 , lien 2 , lien 3 , lien 4)	Aucune information	Annonce publique publiée sur les sites internet du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Justice. Transmis aux hautes juridictions et aux institutions concernées.	Premières listes : trente jours. Dernière liste : quatorze jours.	(Dernière procédure) : la commission de sélection est composée du directeur général du droit et de la législation de la Direction des affaires administratives de la Présidence de la République de Türkiye (président), du chef du département des droits de l'homme du ministère de la Justice, d'un ambassadeur du ministère des Affaires étrangères disposant d'une expérience reconnue dans les domaines relevant de la Cour, du secrétaire général de la Cour de cassation, du secrétaire général du Conseil d'État, du secrétaire général de la Cour constitutionnelle et d'un membre du Conseil de l'enseignement supérieur. La commission transmet une liste restreinte au Président de la République de Türkiye.	Président de la République de Türkiye	Lors des entretiens.	La procédure est réservée aux citoyens turcs. Pour les premières listes, la décision finale relative aux trois candidats a été prise par le Conseil des ministres.
Ukraine 2022 (lien)	Le décret présidentiel n° 63 a instauré une procédure ouverte visant à l'établissement de la liste des candidats au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme. À la	L'appel a été publié sur le site officiel du Président de l'Ukraine et dans les médias officiels de l'État, notamment le journal officiel de la Verkhovna Rada d'Ukraine Holos Ukrainy (« Voix de l'Ukraine	Trente jours	La commission de sélection était composée d'un professeur du département de droit comparé et européen de l'Institut des relations internationales de l'Université nationale Taras Shevchenko de Kyiv, docteur en sciences juridiques (président) ; d'un docteur en sciences politiques disposant d'une vaste expérience universitaire et exerçant depuis plus de dix ans dans le domaine	Commission de sélection	Oui, au moyen de tests linguistiques et dans le cadre des entretiens.	

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
	suite du rejet d'une première liste, le décret a été modifié. Il prévoit la création d'une commission indépendante.	») et le Governmental Courier.		du droit et de la défense des droits humains, élu membre du CPT en 2021 ; d'un juge retraité de la Cour suprême d'Ukraine, ayant exercé les fonctions de président du Conseil des juges d'Ukraine, de président de la Cour suprême d'Ukraine et membre du Haut conseil de la justice ; de quatre autres membres exerçant dans des institutions publiques de recherche et d'enseignement de premier plan, disposant d'une solide expérience dans le domaine de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.			
Royaume-Uni 2025 (lien)	Oui. Conformément à l'article 98 de la loi sur la réforme constitutionnelle 2005.	Oui. Procédure publique et ouverte, faisant l'objet d'une large diffusion au Royaume-Uni, dans ses territoires et dépendances, par le biais de divers canaux. Un webinaire a en outre été organisé avec le Représentant permanent auprès du Conseil de l'Europe et le juge en exercice à la Cour européenne	Un mois et douze jours	La commission de sélection est convoquée par la Commission des nominations judiciaires (JAC), qui était composée du président de la Cour suprême du Royaume-Uni (président), du commissaire en chef de la Commission des droits de l'homme d'Irlande du Nord, d'un membre non juriste de la JAC, de la directrice générale et conseillère juridique du ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (Foreign, and Commonwealth Development Office), et du directeur général du groupe des politiques au ministère de la Justice. Trois membres sur cinq	Le président de la commission a transmis au chancelier de la Justice (Lord Chancellor) une liste de candidats recommandés. Le Lord Chancellor, en consultation avec le ministre des Affaires étrangères, a approuvé la recommandation et décidé de soumettre la liste.	L'évaluation du français a été réalisée par un prestataire externe.	La procédure est supervisée et administrée par la JAC, organisme indépendant chargé de la sélection des candidats aux fonctions judiciaires en Angleterre et au pays de Galles. Avant les entretiens, le secrétariat de la JAC a mené une consultation non statutaire concernant les candidats avec le Lord Chief Justice

État membre et année de soumission à l'APCE	Codification / pratique administrative établie	Appel public à candidatures	Date limite de dépôt des candidatures	Organe national de sélection	Autorité investie du pouvoir de nomination ou de décision	Évaluation des compétences linguistiques	Autres éléments
		des droits de l'homme.		ne sont pas issus de la structure gouvernementale. Les entretiens sont conduits par la commission de sélection.			of England and Wales, le Lord President of the Court of Session et la Lady Chief Justice of Northern Ireland, afin d'apprécier leur aptitude.